

Bloc Québécois

**États financiers
31 décembre 2014**

Bloc Québécois

**États financiers
31 décembre 2014**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux comités de surveillance des finances et à l'agent principal du
Bloc Québécois

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Bloc Québécois, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

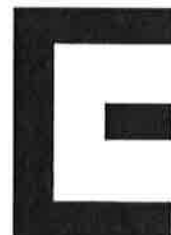
Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, de l'excédent des produits sur les charges pour les exercices et des actifs nets.

T.514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L./LLP
1981 McGill College
Mtl (QC) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bloc Québécois au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal, Québec
Le 14 avril 2015

Bloc Québécois

État de la situation financière Au 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 252 167	442 405
Placements à court terme (note 3)	1 638 692	2 121 421
Débiteurs (note 4)	257 360	419 298
Frais payés d'avance	21 457	30 404
	3 169 676	3 013 528
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	329 190	596 543
Engagements (note 7)		
Solde de fonds		
Actifs nets affectés (note 8)	2 027 736	694 104
Actifs nets non affectés	812 750	1 722 881
	2 840 486	2 416 985
	3 169 676	3 013 528

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil



administrateur

Bloc Québécois

État de l'évolution des soldes de fonds Exercice clos le 31 décembre 2014

	Actifs nets non affectés \$	Actifs nets affectés \$	2014 \$	2013 \$
Solde au début	1 722 881	694 104	2 416 985	2 136 077
Excédent des produits par rapport aux charges (note 8)	(910 131)	1 333 632	423 501	280 908
Solde à la fin	812 750	2 027 736	2 840 486	2 416 985

Voir les notes complémentaires

Bloc Québécois

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Allocation annuelle du Directeur général des élections	568 285	1 022 909
Campagne de financement et d'adhésion	558 237	492 309
Intérêts	20 328	31 368
Autres produits	88	168
	1 146 938	1 546 754
Montants attribués aux circonscriptions		
Redevances	(504 872)	(468 952)
Montants récupérés sur les cartes de membres	24 993	20 201
Produits - transferts des circonscriptions (note 8)	1 333 632	347 052
	853 753	(101 699)
Produits disponibles au bureau national	2 000 691	1 445 055
Charges		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	810 394	695 588
Frais d'administration	232 370	232 055
Frais financiers	8 564	7 815
Plan d'action	18 451	(7 324)
Coordination	275 397	86 403
Organisation	23 607	12 696
Recherches et sondages	47 245	64 979
Communications	10 126	51 538
Course à la chefferie	151 036	-
Élections partielles	-	20 397
	1 577 190	1 164 147
Excédent des produits par rapport aux charges	423 501	280 908

Voir les notes complémentaires et les renseignements complémentaires

Bloc Québécois

État des flux de trésorerie Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	423 501	280 908
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(96 468)	251 658
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	327 033	532 566
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 563 826	2 031 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 890 859	2 563 826

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements à court terme.

Voir les notes complémentaires

Bloc Québécois

Notes complémentaires 31 décembre 2014

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Le Bloc Québécois est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada. Cependant, les circonscriptions enregistrées sont inscrites de façon indépendante auprès d'Élections Canada et elles doivent déposer des états financiers distincts auprès d'Élections Canada.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses portant sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif et sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés pour les produits et charges pendant la période couverte. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Allocation annuelle du Directeur général des élections

Cette allocation est calculée selon le nombre de votes obtenus lors de la dernière élection générale. Elle est comptabilisée au moment où elle est reçue ou à recevoir.

Campagne de financement et d'adhésion

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrés au moment où ils sont encaissés.

Campagne électorale

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement sûr. La demande de remboursement est soumise par l'organisme à Élections Canada et est établie selon les règlements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

Autres

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque cela est requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

Bloc Québécois

Notes complémentaires
31 décembre 2014

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers de l'entreprise évalués à la juste valeur se composent des placements à court terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Bloc Québécois

Notes complémentaires 31 décembre 2014

3. Placements à court terme

Au 31 décembre 2014, les placements à court terme se composent d'un solde d'encaisse seulement. Les placements sont venus à échéance peu de temps avant la fin de l'exercice et n'ont pas été réinvestis avant le 31 décembre 2014.

4. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Directeur général des élections	113 657	227 313
Associations de circonscriptions enregistrées	33 602	58 785
Associations de circonscriptions non enregistrées	45 438	89 016
Autres sommes à recevoir de l'État	57 521	34 236
Autres débiteurs	7 142	9 948
	257 360	419 298

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'exploitation pour un maximum de 300 000 \$, au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins plus 1 %. Cette marge est garantie par les allocations trimestrielles payées par le Directeur général des élections du Canada et un engagement à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs de l'organisme. Le solde est inutilisé au 31 décembre 2014.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2014	2013
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	42 809	73 733
Associations de circonscriptions enregistrées, sans intérêt	165 777	238 145
Associations de circonscriptions non enregistrées, sans intérêt	120 604	284 665
	329 190	596 543

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 98 300 \$ et les versements annuels minimaux à effectuer sont approximativement les suivants :

	\$
2015	69 800
2016	28 500

Bloc Québécois

Notes complémentaires 31 décembre 2014

8. Actifs nets affectés

L'organisme a créé un fonds électoral avec la participation des circonscriptions à la hauteur de 0,38 \$ par vote reçu lors de la dernière élection générale du 2 mai 2011. Ces montants seront utilisés à la prochaine élection générale. Le fonds électoral recueilli en 2014, selon le nombre de votes reçus en 2011, totalise un montant 347 052 \$. Le solde cumulé au 31 décembre 2014 est de 1 041 156 \$.

Le 23 mai 2014, une proposition pour la création du fonds national des circonscriptions a été adoptée par le Conseil général spécial en vue des élections de 2015. Le montant total attribué en date du 31 décembre 2014 est de 986 580 \$.

9. Opérations entre apparentés

Par décision du conseil général, les contributions et les frais d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres reçus par le Bloc Québécois sont entièrement crédités, à titre de redevances, au compte de l'association de la circonscription de résidence du donateur ou du membre, sauf si ce dernier l'exige autrement par écrit. Cependant, des frais de gestion sont facturés par le Bloc Québécois aux associations des circonscriptions relativement aux adhésions et aux renouvellements de cartes de membres.

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a effectué les opérations monétaires suivantes avec les associations des circonscriptions enregistrées et non enregistrées :

	2014 \$	2013 \$
Résultats		
Frais récupérés (inclus dans les charges de campagne de financement)	21 543	95 785
Bilan		
Transferts aux associations de circonscriptions durant l'exercice	103 490	33 276
Transferts reçus des associations de circonscriptions durant l'exercice	(785 413)	(152 370)
Transferts reçus des agents officiels pour les associations devenues non enregistrées durant l'exercice	(455)	(2 836)

Bloc Québécois

Notes complémentaires 31 décembre 2014

9. Opérations entre apparentés (suite)

Le Bloc Québécois a conclu les opérations monétaires suivantes avec les agents officiels des candidats du parti lors de l'élection partielle du 25 novembre 2013 :

	2014 \$	2013 \$
Transferts aux agents officiels	-	85 000

10. Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la priorité de l'organisme est la liquidité des ressources dont il dispose pour ses opérations. L'objectif de l'organisme est de disposer de suffisamment de ressources liquides pour continuer ses opérations, quels que soient les événements défavorables susceptibles de survenir et les conséquences financières de ceux-ci, et pour lui permettre de tirer profit des occasions qui lui permettraient d'atteindre plus rapidement ses objectifs. Ce besoin de liquidités est pris en compte dans la préparation des budgets annuels, la gestion des flux de trésorerie et la comparaison des résultats réels avec le budget. Au 31 décembre 2014, l'organisme dispose de suffisamment de liquidités pour couvrir ses obligations à court terme.

Bloc Québécois

Renseignements complémentaires Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Frais d'administration		
Loyer	61 268	61 268
Assurances	2 101	2 283
Taxes et permis	11 140	10 878
Téléphone	13 364	15 362
Location et entretien d'équipement	23 981	14 325
Poste, messagerie et fournitures	23 523	45 843
Frais de déplacement	7 039	1 558
Frais informatiques	51 980	42 793
Honoraires professionnels	36 387	30 397
Divers	1 587	7 348
	232 370	232 055
Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	8 564	7 815
Plan d'action		
Campagne de financement	3 320	(17 513)
Tournées politiques	4 967	8 309
Forum jeunesse	9 805	3 279
Fonds conjoncturel	359	(1 399)
	18 451	(7 324)
Coordination		
Congrès plénier	202 775	2 579
Conseil général	38 664	31 011
Direction politique et administrative	8 183	4 520
Personnel politique	25 775	48 293
	275 397	86 403